
MUSSELIN (Christine). – *La Longue marche des universités françaises.*

Paris : PUF, 2001. – 218 p.

Françoise Mayeur



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoire-education/324>

DOI : 10.4000/histoire-education.324

ISSN : 2102-5452

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2002

Pagination : 173-174

ISBN : 2-7342-0903-9

ISSN : 0221-6280

Référence électronique

Françoise Mayeur, « MUSSELIN (Christine). – *La Longue marche des universités françaises.* », *Histoire de l'éducation* [En ligne], 93 | 2002, mis en ligne le 15 janvier 2009, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/histoire-education/324> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoire-education.324>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

© Tous droits réservés

MUSSELIN (Christine). – *La Longue marche des universités françaises.*

Paris : PUF, 2001. – 218 p.

Françoise Mayeur

RÉFÉRENCE

MUSSELIN (Christine). – *La Longue marche des universités françaises.* – Paris : PUF, 2001. – 218 p.

- 1 Spécialiste de la structure contemporaine des universités, notamment dans leurs relations avec l'État¹, l'auteur adopte ici, au départ, une démarche plus historique destinée à montrer l'échec des réformes entreprises depuis la Révolution, Elle voit au contraire un grand changement dans le comportement récent du ministère. Il cesse en effet de centrer son action sur les disciplines (les anciennes facultés) pour la porter, à partir de 1988, sur les universités qui vont ainsi accroître leur autonomie.
- 2 Une première partie brosse à traits un peu trop larges ce qui aboutit, dans une centralisation étatique et corporative, à « l'échec » des réformes conduites par la III^e République. L'« émergence d'une nouvelle représentation de ce que devraient être les universités françaises et du rôle de la tutelle » provient apparemment des contrats quadriennaux entre chaque université et l'administration centrale. L'évolution de cette dernière a pour conséquence un renforcement du gouvernement des universités. Ce qui permet à l'auteur de « proposer un cadre d'analyse des systèmes universitaires et de leurs évolutions ». Regardée d'abord comme une panacée, la contractualisation s'avère une « solution fragile » et contient une contradiction entre un « mode interventionniste centralisateur » et un « mode différenciateur » qui tient mieux compte des diversités locales. Passé un bref hommage à l'action de Claude Allègre (p. 118), Christine Musselin mène, style et vocabulaire compris, son développement à la manière des sociologues et l'histoire n'est plus qu'une série de repères chronologiques. Les organisations, les « configurations » finissent par occulter les acteurs qui les ont

fait évoluer². Allégés ainsi du poids des singularités, les lecteurs se voient en face d'une interprétation du changement qui en fait la « greffe d'un nouveau référentiel sur le précédent » (p. 186).

- 3 La conclusion, passablement volontariste (« Elles doivent », « il faut... il faut ») constate un point commun : l'évolution renforce le gouvernement des universités. Elle envisage les « défis à venir » : comment intégrer, dans le gouvernement de l'établissement, les directeurs d'UFR, dont elle assombrit la marginalisation ? Quel sera « le positionnement des universités en matière d'offre de formations » ? Le dernier et non le moindre de ces défis regarde la gestion des personnels et enseignants, comme l'implication des présidents et des instances universitaires dans les décisions de recrutement. D'où l'appel à des formes d'expertise plus indépendantes de la tutelle.
- 4 L'ouvrage, à l'évidence, relève plus de la sociologie des organisations que de l'histoire. L'opposition entre l'Université « napoléonienne », « facultaire », immobile, et l'évolution subie par les universités durant ces trente dernières années se révèle en quelque sorte manichéenne. C'est méconnaître les mutations survenues auparavant, même si certaines initiatives ont essuyé un échec au moins partiel. Elles montrent qu'un même cadre institutionnel peut supporter ces mutations. Compte tenu des changements numériques qui eurent lieu durant tout un siècle, le rôle que connurent les acteurs dans ces petits univers où tout le monde se connaissait et où les universitaires avaient plus de poids qu'aujourd'hui devant l'autorité de tutelle, n'apparaît pas si négligeable.

NOTES

1. Cf. entre autres E. Friedberg et C. Musselin : *L'État face aux universités*, Paris, Anthropos, 1993 et *En quête d'universités*, Paris, L'Harmattan, 1989.

2. La troisième partie : « D'une configuration universitaire à l'autre » ne cite presque intégralement que des travaux de sociologues.